

## **Procédure pour une nouvelle adhésion syndicale à la région Baie-James.**

- Le nouveau membre remplit sa carte d'adhésion avec son délégué et lui remet le \$2.
- Le délégué remet la carte et le \$2 à son directeur, qui lui, va faire parvenir le tout au bureau provincial.
- Le directeur devra mettre la carte et l'argent dans une petite enveloppe.
  - Inscrire sur l'enveloppe "Christine me répondre par le courriel que je t'ai envoyé, que tu as bien reçu cette carte d'adhésion", et y inscrire votre nom.
  - Mettre cette enveloppe dans une enveloppe de courrier interne et adressé à Christine Fontaine:

Bureau provincial SCFP 1500  
A/S Christine Fontaine  
1010, de Liège, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec  
H2P 1L2

- Après l'envoi de l'enveloppe, envoyer un courriel à Christine Fontaine avec comme objet: "Carte d'adhésion de ???", à l'adresse courriel suivante:  
[christinefontaine@scfp1500.org](mailto:christinefontaine@scfp1500.org)  
Dans le courriel, lui demander de vous confirmer lorsqu'elle aura reçu la carte d'adhésion de ???.
- PS: Si vous envoyez plusieurs cartes en même temps, inscrire tout les noms dans le courriel.  
Cette manière de procéder vous aidera, pour votre suivi.

- Lorsque vous aurez reçu le courriel de confirmation, vous pourrez le garder dans vos dossiers pour vérification future ou le transférer au secrétaire pour validation future, si nécessaire.